

3.00 crédits

30.0 h

Q1 et Q2

Enseignants	Dachy Valérie ;Labate Simon (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Cette unité d'enseignement développe plus avant le niveau intermédiaire (début du deuxième degré) et suppose donc une maîtrise productive satisfaisante de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières aux niveaux décrits pour l'unité d'enseignement de niveau intermédiaire (poursuite et fin du premier degré) LNEER1333 ou un cours de niveau équivalent (niveau B2- du CECRL pour la compréhension à l'audition, niveau B2 pour la compréhension à la lecture, niveau B1 pour l'expression orale et niveau B1- pour l'expression écrite).
Thèmes abordés	Cette UE est articulée autour de thèmes relevant du domaine général et du domaine d'études.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Cette UE a pour objectif de développer les aptitudes réceptives (compréhension à l'audition et à la lecture) et productives (expression orale et écrite). L'expression orale y occupe une place importante !</p> <p>Compréhension à la lecture</p> <p>1 A la fin de cette UE l'étudiant est capable de comprendre en détail des textes factuels sur des sujets généraux et relatifs à son domaine d'études ainsi que de comprendre des articles sur des problèmes contemporains et de saisir la position ou le point de vue particulier adoptés par l'auteur. <i>Niveau B2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</i></p> <p>Compréhension à l'audition</p> <p>• Individuelle</p> <p>2 A la fin de cette UE l'étudiant est capable de comprendre des programmes télévisés ou radiodiffusés sur des sujets d'intérêt général ou relatifs à son domaine d'études à condition que la langue en soit de niveau standard.</p> <p>• Interactive</p> <p>A la fin de cette UE l'étudiant est capable de comprendre une conversation quand une langue claire et standard est utilisée et s'il s'agit de sujets familiers ou relatifs au domaine d'études. <i>Niveau B2- du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</i></p> <p>Expression orale</p> <p>• Individuelle</p> <p>A la fin de cette UE l'étudiant est capable de faire une présentation sur des sujets généraux ou relatifs à son domaine d'études, de développer son point de vue sur un sujet d'actualité et d'expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.</p> <p>• Interactive</p> <p>A la fin de cette UE l'étudiant est capable de communiquer avec un bon contrôle grammatical et avec un niveau d'aisance et de spontanéité tel qu'une conversation/ discussion avec des locuteurs natifs soit possible à condition que le sujet en soit familier ou relatif au domaine d'études. <i>Niveau B1+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</i></p> <p>Expression écrite</p> <p>4 A la fin de cette UE l'étudiant est capable d'écrire une lettre personnelle simple, une brève note ou un petit résumé et d'écrire de petits rapports factuels et descriptifs en y ajoutant une brève opinion personnelle. <i>Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p>

Code

- 5
- Consolidation et élargissement du vocabulaire
 - Consolidation de la maîtrise des structures (en particulier celles qui posent problème aux Francophones).

Culture

Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise.

Modes d'évaluation des acquis des étudiants

Les étudiant-e-s seront évalué-e-s sur l'acquisition de savoirs et compétences tout au long de l'année, afin de les faire progresser graduellement.

Concrètement, l'évaluation sera constituée des composantes suivantes :

Premier quadrimestre (30% du total de l'année)

- **4 points** seront attribués via l'évaluation permanente lors des séances de cours, laquelle consistera en un ou plusieurs test(s) de vocabulaire et diverses tâches productives.
 - L'évaluation de la connaissance du vocabulaire pourra s'effectuer de plusieurs façons, notamment via des phrases à trous avec traductions (en fin de phrase ou groupées) ou la production de phrases prouvant que l'étudiant-e maîtrise non seulement le vocabulaire, mais aussi la grammaire.
- **4 points** seront attribués au travers de la participation active au Projet Tandem (avec des étudiant-e-s de la KU Leuven) soit au Projet culturel (voir la partie « Autres infos » plus bas).
 - **En cas de non-participation à l'un des projets au Q1 (ou abandon), l'étudiant-e obtiendra un A pour cette composante de l'évaluation et ne sera pas autorisé-e à présenter l'examen partiel de décembre. Si l'étudiant-e participe professionnellement au projet lors du Q2, un 0 sera attribué pour la partie Q1 du projet, mais l'étudiant-e pourra présenter l'examen écrit et l'examen oral.**
- **12 points** seront attribués grâce à un examen partiel de 90 minutes organisé en S14. Celui-ci comprendra des questions de vocabulaire (via les modalités expliquées ci-dessus), un exercice de compréhension à la lecture « classique » (p.ex. vrai ou faux, QCM, question de compréhension...), ainsi qu'un bref résumé/avis à rédiger sur base d'une source audiovisuelle.
 - **En cas de non-participation (hors motifs légitimes ou note de présence), un A sera attribué comme note finale pour les résultats du Q1.**

Deuxième quadrimestre (70% du total de l'année)

- **3 points** seront attribués via l'évaluation permanente, laquelle consistera notamment en un ou plusieurs test(s) et plusieurs tâches productives.
- **5 points** seront attribués au travers de la participation active au Projet Tandem ou au Projet culturel.
 - **En cas de non-participation à l'un des projets, un A sera attribué comme note finale pour le cours à l'issue de la session de juin.**
- **6 points** seront attribués grâce à un examen écrit de 90 minutes organisé en S13. Les étudiant-e-s seront évalués sur leur maîtrise du vocabulaire (40%) et via une expression écrite (60%) sur base de plusieurs vidéos.
 - **En cas de non-participation à l'examen écrit, un A sera attribué comme note finale pour le cours à l'issue de la session de juin.**
- **6 points** seront attribués sur base d'un examen oral durant la session d'examens de mai-juin. Il s'agira d'une discussion avec l'enseignant-e sur base d'un article lu pendant les 15 minutes qui précéderont l'entretien. L'objectif sera de réagir à certains éléments du texte, mais aussi sur un ou plusieurs thème(s) abordé(s) en classe, et de répondre à des questions culturelles sur le monde néerlandophone.
 - **En cas de non-participation à l'examen oral, un A sera attribué comme note finale pour le cours à l'issue de la session de juin.**

Si l'étudiant-e n'a pas obtenu une note suffisante et qu'il/elle est amené à s'inscrire à une seconde session pour le présent cours, alors il/elle pourra obtenir une nouvelle note qui sera calculée comme suit :

- **3 points** seront attribués pour les éléments de l'évaluation permanente du Q1 et du Q2, à condition qu'ils soient en faveur de l'étudiant-e. Les points engrangés précédemment seront recalculés pour composer une note sur 3 points.
- **5 points** seront attribués pour la participation au Projet Tandem ou au Projet culturel. Si cette composante de l'évaluation avait été réussie précédemment (en additionnant les cotes du Q1 et du Q2 pour le projet choisi), alors la note sera conservée et l'étudiant-e ne devra pas la refaire. En revanche, en cas d'échec ou de non-participation à l'un des projets, l'étudiant-e devra réaliser un nouveau projet vidéo individuel sur un élément culturel ou historique flamand ou néerlandais, selon les modalités évoquées plus haut et détaillées sur Moodle. Par ailleurs, ces étudiant-e-s devront présenter oralement leur projet, séparément de l'examen oral.
 - **En cas de non-participation à ce projet culturel, un A sera attribué comme note finale pour le cours à l'issue de la session de juin.**
- **6 points** seront attribués suite à la participation obligatoire à un examen écrit portant sur le vocabulaire et les thèmes vus au Q1 et au Q2. Cet examen comportera des questions de vocabulaire et une expression écrite sur base de vidéos.
 - **En cas de non-participation à l'examen écrit, un A sera attribué comme note finale pour le cours à l'issue de la session de juin.**
- **6 points** seront attribués suite à la participation obligatoire à un examen oral. Il s'agira d'une discussion avec l'enseignant-e sur base d'un article lu pendant les 15 minutes qui précéderont l'entretien. L'objectif sera de réagir à certains éléments du texte, mais aussi sur un ou plusieurs thème(s) abordé(s) en classe, et de répondre à des questions culturelles sur le monde néerlandophone.
 - **En cas de non-participation à l'examen oral, un A sera attribué comme note finale pour le cours à l'issue de la session de juin.**

Si l'étudiant demande une note de présence pour l'une ou plusieurs partie(s) de l'évaluation, alors il se verra attribuer un 0 comme note finale.

Si l'étudiant remet un certificat médical pour l'examen oral et ou l'examen écrit, alors il se verra attribuer un M comme note finale.

Les dispositions spécifiques prévues pour étudiants PEPS relayées par la Cellule PEPS'in seront appliquées.

Les étudiant-e-s bénéficiant d'un statut d'étudiant-e sportif ou d'étudiant sportif doivent fournir, dès le début de l'année académique, au coordinateur du cours et l'enseignant-e, une liste détaillée de dates (avec justificatifs) auxquelles ils ne pourront pas fréquenter les cours, également afin de s'assurer qu'ils seront présents les jours

Méthodes d'enseignement	<p>Cette UE est articulée autour de thèmes relevant du domaine général et du domaine d'études.</p> <p>Pour chaque thème : travail à domicile préparatoire, utilisation, mise en pratique et consolidation des connaissances lexicales et grammaticales par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des activités réceptives : documents écrits et audiovisuels accompagnés d'exercices de compréhension (p.ex. phrases à trous, reformulations). • des activités de production orale (jeux de rôles, débats, conversations) et écrite (rédaction de courriels, commentaires...) • présentation d'un travail de groupe relatif au domaine de la communication (Projet Vidéo) ou d'un résumé de la participation au Projet Tandem (voir plus bas). <p>Les activités du cours requièrent un travail de préparation de la part de l'étudiant-e (exercices, étude du vocabulaire, lectures, visionnages, productions écrites...).</p> <p>Le cours se donnera en présentiel, sauf si la situation sanitaire ne le permet pas.</p>
Contenu	<p>Cette UE est articulée autour de thèmes relevant du domaine général et du domaine d'études. Pour chaque thème, les compétences productives et réceptives seront exercées afin de consolider et d'étendre la maîtrise du vocabulaire et des structures, entre autres via la réalisation de productions orales (en interaction ou non), textuelles, visuelles et audiovisuelles.</p>
Ressources en ligne	<p>https://moodleucl.uclouvain.be/</p>
Bibliographie	<p>Syllabus du cours : <i>LNEER2433 - Nederlands voor communicatiewetenschappen - Intermediair niveau. Syllabus de vocabulaire.</i></p>
Autres infos	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en groupes de max. 20 étudiants (dans la mesure du possible) • L'enseignant-e est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté-e par courriel aux heures de bureau. Les questions d'ordre administratif (p.ex. inscription dans un groupe, modalités des examens...) sont à adresser au coordinateur du cours. • Heures présentielles : 30 heures (= 1 ECTS) à raison de 1h par semaine, tant au Q1 qu'au Q2 • Travail autonome : 60 heures (= 2 ECTS) • Les intelligences artificielles (IA) génératives doivent être utilisées de manière responsable et conformément aux pratiques de l'intégrité académique et scientifique. L'intégrité scientifique impliquant que l'on cite ses sources, l'usage d'une IA doit toujours être signalé. L'utilisation des intelligences artificielles pour les tâches où celles-ci sont explicitement interdites sera considérée comme un cas de tricherie. <p>Projet Tandem</p> <p>Ce projet associe un-e étudiant-e de Louvain-la-Neuve à un-e étudiant-e de Leuven afin qu'ils/elles réalisent diverses activités au cours de l'année dans le but d'améliorer la connaissance de la langue étrangère qu'ils/elles étudient. Au Q1, les étudiant-e-s participeront à la soirée d'ouverture à Leuven et réaliseront une tâche spéciale liée au 600e anniversaire de la KU Leuven, afin de mettre en évidence les liens et les différences avec l'UC Louvain. Au Q2, les étudiant-e-s réaliseront diverses activités, y compris une visite en Flandre ou en Wallonie. Un rapport sera réalisé au moyen d'un journal de bord (portfolio) illustré de photos, ainsi qu'une brève présentation orale qui sera donnée en classe. Il sera par ailleurs exigé que les étudiant-e-s Tandem participent à la soirée de clôture, laquelle aura lieu début avril 2025 à Louvain-la-Neuve. Davantage de détails relatifs à ce projet seront mentionnés sur Moodle.</p> <p>Projet culturel</p> <p>Plusieurs étudiant-e-s seront associés afin de composer, pour le Q2, une production audiovisuelle sur un sujet culturel flamand ou néerlandais. Au Q1, il s'agira pour les étudiant-e-s de réaliser une ou plusieurs tâche(s) préparatoire(s). L'une d'elles impliquera le choix d'un concept fort en Flandre (hors Région de Bruxelles-Capitale) ou aux Pays-Bas : il s'agira par exemple d'assister à un événement culturel (musée, exposition, art urbain), d'évoquer un événement historique, ou encore de présenter un produit local et son histoire. Au Q2, les différents groupes iront réaliser leurs prises de vues, afin de constituer une vidéo dont ils présenteront des extraits lors d'une présentation orale finale. Par ailleurs, un carnet de bord rassemblera divers éléments préparatoires (p.ex. e-mails, photos...). Davantage de détails seront mis à disposition sur Moodle.</p>
Faculté ou entité en charge:	ILV

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en information et communication	COMU1BA	3		